

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 9 mars 2016

Biodiversité**Installation du Conseil local de la biodiversité****Jeudi 10 mars, 18 h 30, Hôtel de Ville (Salle Gaëtan Hervé)**

Suite à la réflexion de la Ville de Rennes en faveur de la biodiversité, en collaboration avec un ensemble d'associations environnementales (regroupées au sein de la Maison de la consommation et de l'environnement), d'universitaires (enseignants-chercheurs de l'université de Rennes 1) et de partenaires institutionnels (tel que l'AUDIAR), et à l'adoption d'une délibération du Conseil municipal, le Conseil local de la biodiversité sera installé jeudi 10 mars à l'Hôtel de Ville, en présence de Nathalie Appéré.

Cette instance indépendante se voudra un espace d'information, de partage de connaissances, de concertation, d'expérimentation et de valorisation pédagogique. Il aura pour vocation de consolider l'assise scientifique de la politique publique en faveur de la biodiversité et de l'enrichir de compétences d'experts pluridisciplinaires. Lieu de rencontre entre acteurs et municipalité, son but sera notamment l'évaluation, le suivi et le développement de la biodiversité rennaise.

Il sera composé d'une vingtaine de représentants des organismes de recherche ou d'étude, des associations naturalistes rennaises et des structures porteuses de la thématique de la biodiversité qui participeront au titre de leur expertise transversale. Cet organe de consultation sera amené à donner des avis sur des projets rennais, pour de grands aménagements comme pour des secteurs plus restreints, sur la thématique de la biodiversité.